

## Jérôme Malameneide : « Je vais au travail avec le transport à la demande »

**COLIGNY** Pendant 4 semaines, Jérôme Malameneide a remis sa voiture au garage, le temps de découvrir (et adopter) le transport à la demande.

### Comment avez-vous connu le Transport à la Demande (TAD) ?

J'avais vu le panneau du transport urbain Rubis dans mon hameau, pas très loin de chez moi. Comme je suis assez curieux, j'ai demandé en mairie à quoi ça correspondait. Alors, j'ai fait un essai qui était assez concluant.

### Un essai que vous avez validé et adopté ?

Un jour, il y a eu l'opération « C'est permis sans voiture » proposée par les services de mobilité de l'agglo. Ils sont venus présenter Rubis Plus, et ils m'ont proposé quatre semaines gratuites pour que j'essaie ce moyen de transport. J'avais déjà fait l'essai, mais là, je m'engageais à laisser ma voiture obligatoirement quatre semaines chez moi, et je ne devais plus la toucher. En contrepartie, pour faire mes courses dans les commerces autour de chez moi, ils m'avaient laissé un vélo en location à la station. Alors la voiture est restée quatre semaines à la maison. Vous imaginez un peu les économies que ça peut faire en carburant et tout ce qu'on veut ! Et c'est bien là que ça m'a séduit, et que je suis parti à fond dans cette modalité de transport !

### Quel est votre trajet ?

Il va de Coligny à Bourg-en-Bresse, mais c'est depuis mon hameau qui est à trois kilomètres de Coligny. L'arrêt de Rubis Plus se fait pratiquement à ma porte.

### Comment faites-vous pour réserver ?

Je vais sur le site de Rubis. Je peux le faire pour un aller-retour dans la journée, mais je peux le faire aussi deux semaines à l'avance.

### Combien ça coûte ?



Jérôme Malameneide arrive à Bourg. Photo : DR

Moi, je ne me suis pas embêté, j'ai pris un abonnement à l'année. Il doit être à 300 €. Vu que mon employeur participe à la hauteur de 150 € pour l'année, c'est vraiment extraordinaire !

### À quoi ressemblent les véhicules du TAD ?

Ce sont des espèces de taxis qu'ils remplissent. Au minimum, on peut être deux passagers, et

au maximum, ils remplissent tout. Parfois, ce sont de belles berlines, et parfois, ce sont des véhicules de neuf places.

### Du coup, le trajet est plus long qu'avec votre voiture particulière ?

Par rapport à la voiture, vous pouvez exceptionnellement mettre une demi-heure de plus. C'est très rare, mais ça peut arriver. On ne peut pas avoir un taxi uniquement pour soi ! Plus il y a de passagers, plus le trajet est long, car il y a plus d'arrêts et plus de détours. C'est le jeu, quoi, il faut l'accepter !

### Avez-vous déjà rencontré des difficultés particulières ?

Le taxi est arrivé une fois en retard, et j'ai eu 10 minutes de retard au travail. S'il y a un souci, ils me préviennent par téléphone. J'ai eu aussi une fois un petit bug de la plateforme téléphonique et là, j'ai pris ma voiture. Tant pis, ce n'est pas grave !

### Quel est votre argument principal en faveur du TAD ?

Alors, on va être très franc là, c'est financier ! On fait des économies énormes. Là, vraiment dans l'agglo, on a de la chance !

On a aussi des chauffeurs qui conduisent très bien. On arrive même à dormir dans le taxi. Leur conduite est très agréable.

Et après, je suis attaché au développement durable, aux gaz à effet de serre, à tout ça ! Là on n'est plus tout seul dans sa voiture, comme tous les gens qu'on voit tous les matins.